

PROJETS BOURLAMAQUE

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2026

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13
Renseignements complémentaires	14

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
PROJETS BOURLAMAQUE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme PROJETS BOURLAMAQUE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme PROJETS BOURLAMAQUE au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1

Ouellet, Bélanger, Lévesque Inc.

Québec

Le 14 juillet 2026

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A118766

PROJETS BOURLAMAQUE**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**
(non audité)**Page 4**

	2026	2025
PRODUITS		
Dons (annexe A)	119 854 \$	118 036 \$
Subventions (annexe B)	114 564	128 266
Autres produits (annexe C)	<u>1 999</u>	<u>2 182</u>
	<u>236 417</u>	<u>248 484</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et bénéfices sociaux	156 717	157 431
Activités communautaires	24 012	21 587
Assurances	791	729
Déplacements	368	187
Frais bancaires	222	67
Honoraires professionnels	6 530	3 493
Loyer	9 112	9 112
Papeterie et frais de bureau	3 601	4 000
Publicité et promotions	340	503
Télécommunications	2 142	2 219
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>667</u>	<u>1 034</u>
	<u>204 502</u>	<u>200 362</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>31 915 \$</u>	<u>48 122 \$</u>

PROJETS BOURLAMAQUE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

(non audité)

Page 5

	Affecté - Activités	Affecté - Intervention	Investi en immo- bilisations corporelles	Non affecté	2026 Total	2025 Total
SOLDE AU DÉBUT	- \$	- \$	1 067 \$	77 141 \$	78 208 \$	30 086 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	(281)	32 196	31 915	48 122
Investissement en immobilisations corporelles	-	-	688	(688)	-	-
Affectations d'origine interne (note 3)	<u>13 000</u>	<u>50 000</u>	<u>-</u>	<u>(63 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>13 000</u></u> \$	<u><u>50 000</u></u> \$	<u><u>1 474</u></u> \$	<u><u>45 649</u></u> \$	<u><u>110 123</u></u> \$	<u><u>78 208</u></u> \$

PROJETS BOURLAMAQUE

BILAN

31 MARS 2026
(non audité)

Page 6

	2026	2025
Actif		
À court terme		
Encaisse	97 805 \$	106 337 \$
Encaisse assujettie à des restrictions	63 000	-
Taxes de vente à recevoir	1 122	1 238
Apports à recevoir (note 5)	<u>6 250</u>	<u>11 945</u>
	168 177	119 520
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>1 968</u>	<u>1 947</u>
	<u><u>170 145</u></u> \$	<u><u>121 467</u></u> \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 7)	10 604 \$	20 810 \$
Apports reportés (note 8)	<u>48 924</u>	<u>21 569</u>
	59 528	42 379
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	<u>494</u>	<u>880</u>
	<u>60 022</u>	<u>43 259</u>
Actif net		
Affecté - Activités	13 000	-
Affecté - Intervention	50 000	-
Investi en immobilisations corporelles	1 474	1 067
Non affecté	<u>45 649</u>	<u>77 141</u>
	<u>110 123</u>	<u>78 208</u>
	<u><u>170 145</u></u> \$	<u><u>121 467</u></u> \$

Au nom du conseil d'administration,

 , administrateur

 , administrateur

PROJETS BOURLAMAQUE**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026****(non audité)****Page 7**

	2026	2025
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Apporteurs et autres débiteurs	257 572 \$	200 715 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	(204 241)	(187 557)
Intérêts encaissés	<u>1 825</u>	<u>2 182</u>
	55 156	15 340
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(688)</u>	<u>(1 011)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'encaisse assujettie à des restrictions	<u>(63 000)</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(8 532)	14 329
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>106 337</u>	<u>92 008</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>97 805 \$</u></u>	<u><u>106 337 \$</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent les apports sous forme de services d'un montant de 9 684 \$.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est une personne morale assujettie à la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a pour objectif de briser l'isolement et de renforcer les compétences des résidents de Place Burlamaque ainsi que des citoyens des environs à faible revenu, en leur offrant différents services et activités pour répondre à leurs besoins. Il est un organisme de bienfaisance exonéré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports relatifs aux dons et subventions. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant des activités et autres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés par l'organisme, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

APPORTS SOUS FORME DE SERVICES

Les administrateurs et des bénévoles consacrent un nombre indéterminé d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, ces apports reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Toutefois, les apports relatifs aux assurances et au loyer sont évalués à la juste valeur et comptabilisés à titre d'apports sous forme de services.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des apports à recevoir.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 ans

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les subventions reçues afférentes aux immobilisations corporelles sont présentées à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et sont amorties au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

L'amortissement de l'exercice des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles est de 386 \$ (854 \$ en 2025).

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. ACTIF NET AFFECTÉ

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter une partie de son actif net d'un montant de 13 000 \$ pour la mise en place et le développement d'activités artistiques, culturelles et sportives favorisant l'ouverture, le bien-être ainsi que le renforcement du sentiment d'appartenance au milieu de vie.

Il a également résolu d'affecter une partie de son actif net d'un montant de 50 000 \$ pour développer un projet pilote d'une durée de deux (2) ans visant à réaliser des interventions spécialisées liées au repeuplement de Place Bourlamaque suite aux rénovations.

L'organisme ne peut utiliser ces montants à d'autres fins sans le consentement du conseil d'administration.

4. APPORTS SOUS FORME DE SERVICES

	2026	2025
Assurances	572 \$	544 \$
Loyer	<u>9 112</u>	<u>9 112</u>
	<u>9 684 \$</u>	<u>9 656 \$</u>

PROJETS BOURLAMAQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026
(non audité)

Page 11

5. APPORTS À RECEVOIR

	2026	2025
Subvention - Office municipal d'habitation de Québec	6 250 \$	10 945 \$
Subvention - Autres	<u>-</u>	<u>1 000</u>
	<u>6 250 \$</u>	<u>11 945 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	3 577 \$	3 323 \$	254 \$	509 \$
Mobilier et équipement	<u>2 752</u>	<u>1 038</u>	<u>1 714</u>	<u>1 438</u>
	<u>6 329 \$</u>	<u>4 361 \$</u>	<u>1 968 \$</u>	<u>1 947 \$</u>

L'amortissement de l'exercice est de 667 \$ (1 034 \$ en 2025).

7. CRÉDITEURS

	2026	2025
Fournisseurs	844 \$	4 085 \$
Salaires	1 729	7 681
Vacances	<u>8 031</u>	<u>9 044</u>
	<u>10 604 \$</u>	<u>20 810 \$</u>

PROJETS BOURLAMAQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026
(non audité)

Page 12

8. APPORTS REPORTÉS

	Solde au début	Encaissés ou à recevoir	Affectés aux résultats	Solde à la fin
Subventions -				
CIUSSS - Capitale-Nationale - Programme de soutien aux organismes communautaires	- \$	59 863 \$	29 932 \$	29 931 \$
CIUSSS - Capitale-Nationale - Autres	5 642	9 347	11 366	3 623
Instance régionale de concertation de la Capitale- Nationale	453	26 299	13 752	13 000
Ministère de la Culture et des Communications	11 424	2 856	14 280	-
Ville de Québec	4 050	7 000	11 050	-
Don -	-	-	-	-
Fondation Saison Nouvelle	-	14 670	12 300	2 370
	<u>21 569 \$</u>	<u>120 035 \$</u>	<u>92 680 \$</u>	<u>48 924 \$</u>

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Solde au début	Encaissés	Imputés aux résultats	Solde à la fin
Subvention - CIUSSSCN	528 \$	- \$	210 \$	318 \$
Subvention - Ville de Québec	<u>352</u>	<u>-</u>	<u>176</u>	<u>176</u>
	<u>880 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>386 \$</u>	<u>494 \$</u>

10. PARTENAIRES IMPORTANTS

L'organisme a obtenu 70 % (60 % en 2025) de ses produits auprès de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, du Centre intégré universitaire de santé et service sociaux de la Capitale-Nationale et de l'Office municipal d'habitation de Québec.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre. L'organisme est exposé principalement au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

PROJETS BOURLAMAQUE**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026****(non audité)****Page 14**

	2026	2025
ANNEXE A - DONS		
Apports sous forme de services (note 4)	9 684 \$	9 656 \$
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches - Fonctionnement	87 700	83 500
Fondation Saison Nouvelle	12 300	21 500
Autres dons	<u>10 170</u>	<u>3 380</u>
	<u>119 854 \$</u>	<u>118 036 \$</u>
ANNEXE B - SUBVENTIONS		
Carrière-Été	4 748 \$	3 643 \$
CIUSSS - Capitale-Nationale - Programme de soutien aux organismes communautaires	29 932	-
CIUSSS - Capitale-Nationale - Autres	11 366	30 037
Instance régionale de concertation de la Capitale-Nationale	13 752	23 774
Ministère de la Culture et des Communications	14 280	-
Office municipal d'habitation de Québec	26 250	25 945
Programme d'action communautaire pour les enfants	2 800	4 800
Société d'habitation du Québec	-	13 966
Ville de Québec	11 050	24 247
Autres subventions	-	1 000
Amortissement - Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>386</u>	<u>854</u>
	<u>114 564 \$</u>	<u>128 266 \$</u>
ANNEXE C - AUTRES PRODUITS		
Activités et autres	174 \$	- \$
Intérêts	<u>1 825</u>	<u>2 182</u>
	<u>1 999 \$</u>	<u>2 182 \$</u>